|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **H3 - LA DIFFICILE ENTR****ÉE DANS L’ÂGE DÉMOCRATIQUE :**  **LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE (1848-1870)** |  |

*Séance 1 : 1 heure*

**Introduction**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « 4 mai 1848 : proclamation officielle de la Deuxième République… »  Doc. 3 page 94 : « Napoléon III, empereur des Français » |

• En février 1848, une révolution parisienne instaure la Deuxième République : elle marque l’entrée dans la démocratie (régime dans lequel les citoyens disposent de droits, dont le suffrage universel). En décembre 1848, la première élection présidentielle a lieu : Louis Napoléon Bonaparte est élu.

• Mais la constitution empêche le président de se représenter et les députés refusent de la modifier : le 2 décembre 1851, le président organise un coup d’État pour se maintenir au pouvoir. Le 2 décembre 1852, le Second Empire est proclamé, mettant fin à la Deuxième République et à la démocratie.

• **Problématique : Pourquoi la France ne parvient-elle pas à instaurer un régime démocratique durable entre 1848 et 1870 ?**

**I.**

|  |
| --- |
| **Question problématisée**  Entre 1848 et 1852, la Deuxième République a-t-elle réellement échoué ? Vous pourrez montrer que la Deuxième République est une véritable démocratie politique, qu’elle a échoué dans le domaine social et qu’elle a connu un tournant réactionnaire à partir de 1850. |

|  |
| --- |
| **Point méthode : Trouver le plan à partir de la consigne de la question problématisée**   * la première phrase, formulée de façon interrogative, correspond à la problématique ; * les phrases suivantes constituent les deux ou les trois parties du plan. |

**A.**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « Une Deuxième République née sur les barricades »  Doc. vidéoprojeté : « 4 mai 1848 : proclamation officielle de la Deuxième République… » |

• En février 1848, une révolution éclate à Paris du fait de la restriction des libertés de réunion et de la presse et du fait de la crise économique. La Monarchie de Juillet et Louis Philippe Ier sont renversés. Un gouvernement provisoire est formé : le 25 février 1848, ce gouvernement proclame la Deuxième République mais cette proclamation n’est officialisée que le 4 mai 1848.

|  |
| --- |
| **Point de passage et d’ouverture 1 : « Alphonse de Lamartine en 1848 » (pages 86-87)**  Consigne : Comment Lamartine, qui a activement participé à la création de la IIème République, est-il écarté de la vie politique dès 1848 ? Vous pourrez montrer comment Lamartine joue un rôle central au début de la République puis comment il est écarté de la vie politique. |

• Alphonse de Lamartine joue un rôle central au début de la IIème République : il est à la tête du Gouvernement provisoire. Le 25 février 1848, il impose le drapeau tricolore contre le drapeau rouge. En avril 1848, il est élu député. Mais, il est vite écarté de la vie politique. Il refuse de soutenir la révolution qui éclate à Paris en juin 1848 et quitte le gouvernement. En décembre 1848, il se présente à l’élection présidentielle mais il est sèchement battu (0,3% des voix).

|  |
| --- |
| Doc. page 92 : « L’urne ou le fusil »  Doc. 3 page 87 : « L’abolition de l’esclavage »  Doc. vidéoprojeté : « La constitution de 1848 » |

• Sous le Gouvernement provisoire, des principes démocratiques sont mis en place : le suffrage universel masculin (droit de vote accordé à tous les hommes) est instauré en mars 1848 ; l’abolition de l’esclavage dans les colonies est proclamée par Victor Schœlcher en avril 1848.

• En novembre 1848, une constitution est adoptée. L’Assemblée nationale, élue par les citoyens, dispose du pouvoir législatif. Le président de la République, élu par les citoyens, mais non-rééligible, incarne le pouvoir exécutif : il est le chef de l’État et de l’armée.

**B.**

|  |
| --- |
| **Point de passage et d’ouverture 2 : « George Sand, une femme de lettres engagée en politique » (pages 88-89)**  Consigne : Comment George Sand, femme de lettres, s’engage-t-elle en politique pendant la IIème République ? Vous pourrez montrer qu’elle est proche des révolutionnaires de 1848, qu’elle est une républicaine convaincue et quels sont ses engagements politiques. |

• George Sand, femme de lettres, est proche des révolutionnaires de février 1848. Elle est déjà un écrivain à succès (*La mare au diable*, 1846) et fréquente les révolutionnaires (Louis Blanc, Alexandre Ledru-Rollin ou Armand Barbès). George Sand est une républicaine convaincue. Elle considère que la République est le meilleur régime, au sein duquel le peuple doit être représenté par les députés : sa candidature aux législatives est appuyée par les féministes. George Sand s’engage politiquement. En avril 1848, elle fonde le journal *La Cause du peuple*, influencé par les idées socialistes, et écrit la pièce de théâtre *Le Roi attend*, qui enracine ses idées républicaines. Elle est favorable à l’émancipation des femmes mais pas immédiatement à leur droit de vote.

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « La création des Ateliers nationaux »  Doc. vidéoprojeté : « Les critiques contre les Ateliers nationaux »  Doc. 3 page 90 : « La barricade de la rue Soufflot à Paris, le 25 juin 1848 » |

• Les idéaux de la révolution de février 1848 disparaissent très rapidement. Les Ateliers nationaux, créés par l’État en février 1848, pour donner un travail et un salaire aux chômeurs, sont supprimés par l’Assemblée nationale élue en 1848 en raison de leur coût financier trop élevé. Dans la foulée, une nouvelle révolution éclate à Paris en juin 1848 : elle est réprimée dans le sang sur ordre du Gouvernement provisoire. C’est donc le signe qu’une démocratie sociale (courant démocratique inspiré du socialisme favorable à la construction d’une citoyenneté sociale, pour l’égalité et contre la propriété individuelle) ne verra pas le jour en 1848.

**C.**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « Les élections législatives d’avril 1848 et d’avril 1849 »  Doc. vidéoprojeté : « La loi électorale de 1850 »  Doc. vidéoprojeté : « Le décret du 2 décembre 1851 » |

• Les élections législatives d’avril 1849 marquent la victoire du Parti de l’Ordre (alliance entre les monarchistes et les républicains modérés), attaché à la propriété privée qui a été instaurée lors de la Révolution française, et hostile à la propriété collective, théorisée par Karl Marx. Ce parti est favorable à un régime fort, où le chef de l’État n’a presque pas de contre-pouvoir.

• En 1850, l’Assemblée nationale vote plusieurs lois limitant la démocratie : perte du droit de vote pour tous les hommes ne résidant pas plus de trois ans dans la même commune ; restriction des libertés de réunion et de la presse ; renforcement du rôle de l’Église dans l’enseignement…

|  |
| --- |
| **Point de passage et d’ouverture 3 : « Louis Napoléon Bonaparte, premier président de la République » (page 91)**  Consigne : L’élection de Louis Napoléon Bonaparte est-elle une chance ou une menace pour la République ? Vous pourrez montrer que l’élection de Louis Napoléon Bonaparte constitue une chance pour la République puis qu’elle se transforme en une menace pour celle-ci. |

• L’élection de Louis Napoléon Bonaparte est d’abord une chance pour la République. Cette élection présidentielle, qui se tient le 10 décembre 1848, est la première élection présidentielle au suffrage universel masculin de l’histoire de France : Louis Napoléon Bonaparte, neveu de l’empereur Napoléon Ier, est élu avec près de 75% des voix. Mais, il adopte une politique ambiguë vis-à-vis de la République. En 1851, il entre en conflit avec l’Assemblée, qui refuse de modifier la constitution pour lui permettre de faire un second mandat. Le 2 décembre 1851, Il organise un coup d’État (renversement d’un pouvoir de façon violente et illégale) : l’armée réprime toute résistance. L’Assemblée est dissoute et le suffrage universel est rétabli. Le 14 janvier 1852, une nouvelle constitution, d’apparence démocratique, établit une dictature : Louis Napoléon Bonaparte est maintenu au pouvoir pour dix ans et concentre tous les pouvoirs.

*Séance 2 : 1 heure*

**II. Le Second Empire de 1852 à 1860 : un empire autoritaire**

|  |
| --- |
| **Question problématisée** |

|  |
| --- |
| **Point méthode : Trouver le plan à partir de la consigne de la question problématisée**   * la première phrase, formulée de façon interrogative, correspond à la problématique ; * les phrases suivantes constituent les deux ou les trois parties du plan. |

**A. Un encadrement très étroit des pratiques démocratiques**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « Le plébiscite des 21 et 22 novembre 1852 »  Doc. page 100 : « L’usage du plébiscite »  Doc. vidéoprojeté : « La Constitution de 1852 » |

• La vie démocratique est très encadrée par la pratique du plébiscite (vote par lequel les citoyens se prononcent « pour » ou « contre » un texte ou une mesure proposés par le pouvoir en place). Après avoir fait valider son coup d’État par un plébiscite en 1851, Louis Napoléon Bonaparte organise un nouveau plébiscite en 1852 pour établir l’Empire. En apparence, le régime semble soutenu, avec 96,86% de « oui ». En réalité, le scrutin n’est pas démocratique car les citoyens votent en public et car la fraude et l’abstention (20,34% des voix) ont été massives.

• Les élections nationales sont particulièrement encadrées dès la mise en place du Second Empire. Les élections au Corps législatif (nouveau nom de l’Assemblée nationale) se font par le système des candidatures officielles : les préfets, représentants de l’État dans les départements, choisissent des candidats dévoués à l’Empereur et leur assurent une publicité importante lors des campagnes électorales. Lors des élections législatives de 1857, les candidats bonapartistes remportent 276 sièges, contre 7 sièges pour les candidats de l’opposition républicaine. Le taux d’abstention (35%) montre que les électeurs désapprouvent ce système.

• Les élections municipales sont, elles aussi, très encadrées par le pouvoir impérial. Les préfets nomment les maires de toutes les communes de France, parmi des personnalités dévouées au régime. Les maires sont en quelque sorte des fonctionnaires au service du régime et ils doivent prêter serment à l’empereur. Les maires ne sont pas forcément choisis parmi les conseillers municipaux de la commune, qui eux, sont élus par les habitants.

**B. Une intense répression des opposants au Second Empire**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « Arrestations et déportations sous le Second Empire »  Doc. 1 page 96 : « Napoléon le Petit » |

• Dès le début de l’Empire, les républicains tentent de s’opposer au régime. Minoritaires après les élections législatives de 1849 qui se soldent par la victoire du Parti de l’Ordre, ils s’unissent contre le coup d’État de 1851 mais ils ne parviennent pas à l’empêcher. Les républicains dénoncent la mise en place d’un pouvoir exécutif tout puissant et la répression s’abat sur eux très tôt : plus de 26 800 personnes (dont 80 députés) sont jugées. La répression anti-républicaine atteint son apogée avec la loi de Sûreté générale en 1858.

• La répression prend des formes particulièrement variées : arrestations, emprisonnements, déportations, proscription (bannissement d’un opposant pour des raisons politiques). En 1853, 5 000 républicains sont encore en prison ou en déportation. L’exil volontaire des républicains permet au régime impérial de se débarrasser d’opposants gênants, souvent très critiques vis-à-vis du régime. L’opinion publique est très critique vis-à-vis de cette répression : Napoléon III en tient compte et proclame une amnistie générale en 1859, annulant toutes les peines concernant les opposants républicains. Mais certains d’entre eux refusent de rentrer, comme Victor Hugo, qui s’est exilé en Belgique puis dans les îles anglo-normandes de 1851 à 1870.

**C. Les ambitions d’ordre, de grandeur et de prestige du régime**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « Une pièce de 10 centimes de 1864 »  Doc. vidéoprojeté : « Une cour fastueuse sous Napoléon III »  Doc. vidéoprojeté : « L’inauguration de l’Exposition Universelle de Paris en novembre 1855 »  Doc. 1 page 98 : « Les guerres du Second Empire » |

• Napoléon III renforce l’ordre dans l’Empire. Pour cela, il développe l’administration : les forces de police sont triplées. Cette politique, inspirée du césarisme (régime autoritaire inspiré de l’Antiquité, où le général Jules César partageait le pouvoir avec le Sénat) définit le bonapartisme (style de gouvernement initié par Napoléon Ier et pratiqué par Napoléon III, marqué par l’attachement aux valeurs de 1789 mais aussi l’attachement à un pouvoir exécutif fort).

• L’Empereur mène une politique intérieure de grandeur. Il veut un État fort, qu’il exprime à travers des symboles imposants. Les résidences impériales, comme le palais des Tuileries, sont le théâtre d’une vie de cour fastueuse avec des soirées et des bal nombreux. Des édifices imposants sont construits (le nouvel opéra de Paris, construit Charles Garnier) ou restaurés (la cathédrale Notre-Dame de Paris, restaurée Eugène Viollet-le-Duc) afin de montrer la splendeur de la France. La modernisation de l’économie est encouragée : les innovations sont présentées à la deuxième Exposition Universelle de Paris en 1855.

• Napoléon III ambitionne aussi de restaurer la prestige international de la France, en alternant négociations et guerres. Sa participation à la guerre de Crimée (1854-1856) cause la perte de 100 000 soldats français mais s’achève sur une victoire diplomatique consacrée par la signature du traité de Paris. L’aide apportée à l’unité italienne permet à Napoléon III d’ajouter la Savoie et le comté de Nice au territoire national en 1860. Enfin, il relance la colonisation de l’Algérie en 1852 et de l’Afrique (à partir du Sénégal) en 1854.

*Séance 3 : 1 heure*

**III. Le Second Empire de 1860 à 1870 : un empire libéral ?**

|  |
| --- |
| **Question problématisée**  Le Second Empire de 1860 à 1870 est-il un empire libéral ? Vous pourrez montrer qu’il se produit une lente reconnaissance des libertés individuelles mais que ces libertés servent les objectifs de Napoléon III. Enfin, vous mettrez en évidence les échecs intérieurs et extérieurs de l’Empire libéral.  Consigne : En lisant le texte de la troisième partie de la leçon, vous repèrerez les éléments suivants :   * les arguments   vous surlignerez ces phrases grâce à des fluos de couleur différente.   * les explications * les illustrations |

|  |
| --- |
| **Point méthode : Repérer l’organisation d’un paragraphe :**   * la première phrase, qui donne l’idée générale, constitue l’argument ; * la ou les phrases suivantes, qui développent la précédente, constitue l’explication ; * la dernière phrase, qui fait référence à des éléments précis, constitue l’illustration :   + soit un chiffre mettant en évidence un phénomène   + soit un événement et la date à laquelle il s’est produit   + soit un personnage et une de ses actions |

**A. La lente reconnaissance des revendications démocratiques**

|  |
| --- |
| Doc. 4 page 99 : « Une politique critiquée »  Doc. vidéoprojeté : « La loi de 1868 sur la liberté de la presse »  Doc. 3 page 96 : « Les résultats des élections législatives (1852-1869) » |

• À partir des années 1860, le régime impérial s’assouplit. À la suite des critiques contre sa politique répressive, Napoléon III cherche à renouer des liens avec le peuple afin d’inscrire son régime dans la durée et de transmettre le pouvoir à son fils. Pour ce faire, il proclame une amnistie générale en 1859 pour rallier à lui des républicains et des ouvriers.

• La reconnaissance des droits démocratiques débute. Le régime autorise les débats au Corps législatif et évolue vers un régime parlementaire. Le droit de grève en 1864, des réunions publiques et d’une relative liberté de la presse en 1868 en sont de bons exemples.

• L’Empire sort consolidé de cet assouplissement. Avec une baisse de l’abstention (19%) et l’affirmation de l’opposition (45% des voix), les élections législatives de 1869 traduisent une évolution libérale de l’empire. Napoléon III nomme l’ex-républicain Émile Ollivier à la tête du gouvernement. Le plébiscite du 8 mai 1870 valide massivement les réformes menées depuis 1860 : elles sont approuvées à 83% et intégrées dans la constitution.

**B. Des libertés qui servent les objectifs politiques de Napoléon III**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « La signature du traité de libre-échange par l’empereur Napoléon III… »  Doc. vidéoprojeté : « Le premier numéro du *Petit Journal*, le 31 janvier 1863 »  Doc. vidéoprojeté : « L’église de la Sainte-Trinité à Paris, construite à partir de 1861 » |

• La France connaît un contexte de croissance économique. L’industrialisation crée des emplois et favorise l’enrichissement de la bourgeoisie. En 1860, le traité de libre-échange est signé avec le Royaume-Uni. Ce traité de libre-échange (politique encourageant les échanges commerciaux en abaissant les taxes douanières) favorise l’entrée de produits bon marché.

• La presse connaît un vif succès. Avec la fin de l’autorisation préalable de l’État nécessaire pour imprimer les journaux, les titres de presse se multiplient. *Le Petit Journal*, créé en 1863, est tiré à 259 000 exemplaires quotidiens en 1869, ce qui en fait un média de masse.

• Le régime est majoritairement soutenu. La bourgeoisie approuve le libéralisme économique du régime car il laisse les patrons maîtres de leur entreprise. La paysannerie soutient l’Empire car il apporte stabilité économique et sécurité. Le clergé apprécie les valeurs morales du régime (construction de l’église de la Sainte-Trinité à Paris à partir de 1861) mais il s’inquiète de l’aide apportée à l’unité italienne qui menace les possessions territoriales du pape.

**C. Les échecs intérieurs et extérieurs de l’Empire libéral**

|  |
| --- |
| Doc. vidéoprojeté : « Émile Ollivier entre les partis politiques »  Doc. 5 page 97 : « Le programme républicain de Belleville »  Doc. 6 page 139 : « La capitulation de Napoléon III à Sedan (2 septembre 1870) » |

• Les années 1860 marquent le début de l’affaiblissement de l’empereur. Des catholiques se détournent du régime du fait de sa politique en Italie vis-à-vis du pape. De plus, la crise économique de 1866 écorne le prestige du régime. En 1869, Napoléon III doit partager son pouvoir avec Émile Ollivier : l’empereur ne contrôle plus que la politique étrangère.

• L’hostilité des républicains, née du coup d’État de 1851, s’amplifie. Adolphe Thiers, élu député en 1863, constitue une alliance entre républicains conservateurs et monarchistes modérés. Lors d’un discours prononcé au Corps législatif en janvier 1864, il exige les « libertés nécessaires » (sécurité contre l’arbitraire, liberté d’échange des idées, liberté de vote, droit d’interpellation des ministres et rétablissement d’un véritable régime parlementaire). En mai 1869, Léon Gambetta, chef de file des républicains, présente le « Programme de Belleville » : il réclame l’extension des libertés publiques, la séparation des Églises et de l’État, l’instauration d’un impôt sur le revenu, l’élection des fonctionnaires et la suppression des armées permanentes.

• Le régime accumule les échecs à l’extérieur. Entre 1861 et 1867, Napoléon III se lance dans une expédition désastreuse au Mexique. L’importance des pertes humaines et financières entache la réputation de l’empereur. En Europe, Napoléon III, redoutant la puissance grandissante de la Prusse, se laisse entraîner dans une guerre mal préparée, qui s’achève en moins de deux mois par une déroute française. Le 3 septembre 1870 à Sedan, Napoléon III est fait prisonnier par l’armée prussienne. Cet événement précipite la chute du Second Empire : le 4 septembre 1870, à Paris, les républicains proclament la Troisième République.

**Conclusion**

• Entre 1848 et 1870, deux régimes politiques se sont succédé. La Deuxième République met en place une réelle démocratie politique mais finit par rejeter la démocratie sociale. Dès 1850 d’ailleurs, la démocratie politique commence à être mise à mal. Elle est enterrée avec le coup d’état du 2 décembre 1851 et l’instauration du Second Empire le 2 décembre 1852. Le Second Empire, bien qu’autoritaire, évolue, à partir des années 1860, vers un plus grand libéralisme politique.

• **Entre 1848 et 1870, la France échoue à devenir une démocratie car la démocratie fait encore peur aux élites et parce qu’une immense majorité de la nation a accepté que ses droits soient restreints en contrepartie de l’ordre et de la sécurité. En quelque sorte, la France n’était pas encore prête.**

• L’effondrement du Second Empire en 1870 a-t-il permis l’instauration immédiate d’un régime démocratique ?